

*Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement*



Communication du Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Restitution du Rapport d'exécution du Plan de Relance de l'Economie pour 2017 à l'administration

Arambo, le 23 avril 2018

***Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Monsieur le Secrétaire Général du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs, honorables invités,***

Le 17 mai 2017, le Gouvernement adoptait un Plan de Relance de l'Economie (PRE) pour la période 2017-2019, conformément aux très hautes instructions du Président de la République, Chef de l'Etat. J'ai pris soin de présenter ce Plan à l'Assemblée Nationale le 27 juin 2017.

Le PRE vise trois principaux objectifs stratégiques, à savoir :

- rétablir l'équilibre de nos finances publiques ;
- accélérer la diversification de notre économie ;
- réduire la pauvreté.

Pour garantir son exécution efficiente, j'ai mis en place un dispositif spécifique de pilotage impliquant naturellement le Gouvernement et l'Administration. C'est ainsi que chaque membre du Gouvernement a reçu une lettre de mission détaillée déclinant de façon précise les actions à mettre en œuvre.

Un an après, il était impérieux de faire le bilan de son exécution

Dans cette optique, j'ai instruit le Secrétariat Général du Gouvernement et le Bureau de Coordination du Plan Stratégique Gabon Emergent (BCPSGE) de me produire un rapport d'étape à cet effet.

Il s'agit pour nous d'en mesurer les principales avancées et les difficultés rencontrées par les différents services de l'Etat et les partenaires du secteur privé, dans l'exécution des programmes et projets retenus.

***Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,***

La rencontre de ce jour participe de votre nouvel ordonnancement administratif tel que voulu par le Chef de l'Etat. Elle traduit le principe de l'obligation de reddition des comptes, principe de bonne gouvernance auquel vous êtes astreints en tant qu'agents publics.

D'ailleurs, lors du séminaire gouvernemental du *Cap Esterias*, le Président de la République, Chef de l'Etat, rappelait cette exigence légale et managériale. Il insistait notamment sur la mise en place d'un système d'évaluation trimestrielle.

De manière globale, le rapport qui m'a été soumis se nourrit des données produites et fournies par vos différents services. J'en ai tiré des enseignements importants qu'il me plaît de vous partager ici.

Il y'a lieu de ce rappeler que de nombreux observateurs étaient sceptiques quant au succès du PRE. Il en est certains qui affirmaient même que le PRE n'allait pas bénéficier du soutien du FMI et d'autres institutions financières internationales.

Un an après son exécution, force est d'admettre que les résultats obtenus sont globalement positifs à la faveur de quelques avancées notables qu'il convient de saluer ici au regard du contexte de départ, marqué par la crise.

En effet, par rapport à la situation observée en 2016, la réduction progressive du déséquilibre du budget de l'Etat, d'une part, et le maintien d'une croissance positive, d'autre part, sont à inscrire au crédit de notre action en 2017, une année pourtant extrêmement difficile.

Sur les actions en faveur du rétablissement de l'équilibre des finances publiques, la confiance des partenaires financiers internationaux a été bénéfique à notre pays. En effet, **convaincus de la pertinence du PRE, ces derniers nous ont accordé un appui substantiel de 552 milliards de FCFA.**

Cet appui, faut-il le souligner, a nettement contribué à l'amélioration de la situation budgétaire.

Il nous a permis :

- de réduire le déficit budgétaire global qui est passé **de 6,6% du PIB en 2016 à 3,6% du PIB en 2017 ;**
- de maintenir la confiance des bailleurs de fonds en honorant nos engagements extérieurs, réduisant ainsi de manière significative l'endettement public de cinq points du PIB.

Le niveau d'endettement public étant donc passé à 59% du PIB en 2017, cette baisse permet au Gouvernement d'atteindre, avant même l'échéance de 2019, l'objectif qu'il s'était fixé, à **savoir un taux d'endettement public de 60% du PIB.**

En outre, il convient d'ajouter les efforts qui ont contribué à économiser 55 milliards de FCFA au titre de la maîtrise des dépenses courantes, et 13 milliards de FCFA au titre de la réduction de la masse salariale.

Par ailleurs, en dépit de la sévérité de la crise de 2015, notamment son impact sur le secteur pétrolier, notre pays a su éviter la récession. Alors qu'on nous prédisait une croissance négative, nous avons su maintenir un taux de croissance de 0,8% du PIB, dont il faut se féliciter quand bien même il reste en dessous de l'objectif de 2,5% fixé au début de l'année 2017.

Dans le même ordre d'idées, nous pouvons nous satisfaire de la réduction de moitié du déséquilibre de notre balance courante par rapport à 2016.

Cette réduction traduit assurément le dynamisme observé dans les secteurs agricoles, industriels et des services, qui ont généré 2000 emplois nouveaux en 2017.

L'augmentation des exportations pétrolières et du manganèse, d'une part, et les effets induits par la mobilisation des appuis budgétaires auprès des bailleurs de fonds, d'autre part, ont également aidé notre pays à améliorer notre situation avec l'extérieur.

En matière de réduction de la pauvreté et d'amélioration des services aux usagers, les mesures prises par le Chef de l'Etat dans le cadre du Plan d'urgence ont connu un heureux début d'exécution.

A titre d'exemples, la concrétisation de la mesure relative à la gratuité des frais d'accouchement et le lancement du Fonds d'Initiatives Départementales (FID), ce week-end à Franceville, ont été accueillis favorablement par nos compatriotes.

Ce sont là des résultats positifs qui montrent que nous sommes indéniablement dans la bonne direction.

Cependant ces aspects encourageants doivent être relativisés, tant, en dépit des efforts fournis dans de nombreux programmes, les objectifs sont loin d'être atteints.

Il en est ainsi :

- de l'optimisation des recettes ;
- de la réduction de la masse salariale ;
- de l'apurement de la dette intérieure ;
- de la réforme du système financier public ;
- de l'amélioration du cadre des affaires ;
- de la diversification des sources de la croissance ;
- de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration du service aux usagers.

S'agissant de l'optimisation des recettes, nous déplorons le fait que la collecte des recettes publiques hors pétrole a été inférieure aux attentes. En effet **l'objectif intermédiaire de 14% du PIB n'a pas été atteint. Les recettes collectées en 2017 ont représenté 12,7% du PIB.** C'est là un motif de préoccupation et de vigilance.

Et pourtant, de notables efforts ont été entrepris dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, l'élargissement de l'assiette fiscale, la rationalisation des exemptions fiscales et la dématérialisation des déclarations et paiement des impôts et taxes.

Il nous faut donc faire davantage pour atteindre les objectifs visés en 2018.

Confronté à d'énormes difficultés, notre système financier public, en pleine restructuration, n'a pas joué le rôle attendu de lui, à savoir financer de façon significative l'économie nationale. **En effet sur les 100 milliards de FCFA projetés, seuls 40 milliards ont pu être mobilisés.**

En matière d'amélioration du climat des affaires, notre ambition, faut-il le rappeler, est de figurer dans le top 10 des pays les plus réformateurs d'Afrique. C'est une exigence du Chef de l'Etat.

Pour y parvenir, il nous fallait provoquer un choc de simplification en 2017.

C'est dans cette perspective qu'il a été procédé à l'inauguration du guichet unique de l'investissement de l'ANPI, outil nécessaire à l'optimisation de la procédure de création d'entreprises et de délivrance des actes administratifs aux entreprises.

De même, des efforts louables ont été déployés pour :

- améliorer l'écosystème juridique du **doing business** ;
- finaliser le catalogue des projets d'investissements ;
- renforcer l'initiative privée par le passage de l'informel au formel ;
- lutter contre la parafiscalité ;
- lutter contre la vie chère ;
- revisiter le code des investissements ;
- améliorer le cadre de l'investissement ;

- prendre en compte le secteur privé.

Cependant toutes ces avancées ne sauraient éluder les retards accusés dans le lancement et la mise en œuvre des réformes visant à simplifier les formalités du commerce transfrontalier, la qualité de la prise en charge et de la résolution des litiges commerciaux ainsi que l'absence des modes alternatifs de résolution desdits litiges.

Le moins que l'on puisse dire est que ces retards impactent encore négativement notre image auprès des investisseurs.

D'autres programmes ont été également obérés par divers motifs. Il en est ainsi du Plan d'urgence présidentiel, des plans de l'éducation, de l'amélioration de la qualité des services aux usagers et de la lutte contre la pauvreté.

Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,

Je l'ai déjà dit aux membres du Gouvernement : **la réussite du PRE n'est pas une option. C'est un impératif.**

Pour cette raison, j'invite l'ensemble des agents de l'Etat, et tout particulièrement vous, vous qui exercez des responsabilités de niveau stratégique, à relancer la machine administrative de manière plus vigoureuse.

Notre pays, le Gabon, traverse certes une période très critique. Mais les progrès appréciables que j'ai relevés démontrent à suffisance qu'il est possible de la surmonter.

En effet, il y a des raisons objectives de regarder l'avenir avec optimisme. La conjoncture internationale s'améliore. Des signaux positifs pointent à l'horizon. J'attends alors de vous plus de mobilisation, plus d'implication, plus d'ardeur, plus de volonté,

plus de créativité et plus d'ingéniosité dans la mise en œuvre de ce Plan.

Il nous faut accélérer en 2018 la cadence d'exécution de certains volets des programmes retenus et renforcer, bien entendu, le dispositif de management.

Je voudrais, à cet effet, inviter les Ministres du Budget et de l'Economie, à me proposer dans les meilleurs délais un chronogramme de mise en œuvre des recommandations contenues dans ce Rapport.

***Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,***

Nos compatriotes ont besoin de voir leur quotidien s'améliorer de manière rapide. C'est la mission que le Président de la République, Chef de l'Etat a assignée à mon Gouvernement. Vous, responsables de l'Administration, vous êtes tenus de vous y impliquer.

La réussite du PRE exige, vous vous en doutez bien, des réformes ambitieuses et courageuses, voire audacieuses.

Je voudrais en conséquence revenir sur certains points cruciaux relatifs à **l'optimisation des recettes** et à **la maîtrise des dépenses**.

S'agissant de l'optimisation des recettes, la réforme la plus emblématique est sans nul doute **la création de l'Office Gabonais des Recettes (OGR)** à partir d'une restructuration des services de la Douane et des Impôts.

Je tiens à réitérer le ferme engagement du Gouvernement à faire aboutir cette importante réforme. **L'Administration se doit de l'exécuter.** Un pré-rapport m'a déjà été soumis, déclinant des options fort intéressantes et des simulations qui méritent d'être affinées et consolidées.

Aussi vais-je à nouveau demander aux Ministères concernés d'accélérer la mise en œuvre de cette réforme.

Je tiens par ailleurs à réaffirmer la volonté du Gouvernement de mettre en place un dispositif d'encouragement en faveur des agents des services intervenants directement dans les opérations de collecte des recettes.

J'attends donc de vous des propositions fortes et soutenables dans ce sens.

A propos de **la maîtrise des dépenses**, force est de reconnaître que **les efforts de réduction de la masse salariale** sont loin d'être suffisants.

Aussi voudrais-je inviter les acteurs concernés à renforcer leurs actions pour faire réaliser à l'Etat des économies plus conséquentes. Ces économies seront dirigées essentiellement vers le financement des programmes de lutte contre la pauvreté.

Il est bon, à ce niveau, de faire preuve également d'imagination.

Il s'agira non point d'élargir le nombre de personnes en difficultés, mais plutôt de stimuler les programmes en faveur de

l'autonomisation des populations et de développement de l'initiative privée.

Concernant l'apurement de la dette intérieure, de nombreuses expériences ont été menées sans pour autant que l'on obtienne pleine satisfaction. Il faut néanmoins se féliciter de la conclusion du 7ème Club de Libreville.

Toutefois, en vue d'accompagner les efforts de restructuration de la dette entamée au Ministère de l'Economie et ceux visant à dégager des marges de manœuvre plus importantes pour le financement du PRE, j'instruis le Ministère du Budget et des Comptes publics d'auditer la totalité de la dette intérieure afin de l'assainir pour que son règlement serve essentiellement l'économie nationale.

Quel est le niveau réel de cette dette ? Quelle est la valeur réelle des conventions de dette actuelles ? Correspondent-elles à un service fait ? Les règlements effectués profitent-ils à l'économie ?

Nous devons apporter des réponses claires à ces questions et repartir de zéro en mettant en place un dispositif plus transparent dans la formation de cette dette ainsi que dans son règlement.

***Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,***

Le PRE vise, entre autres, à renforcer la compétitivité des filières porteuses de croissance, l'objectif étant de parvenir à la création de 30 000 emplois en trois ans, à la relance des exportations et à l'augmentation des recettes fiscales.

C'est pour cette raison que le Gouvernement s'est engagé à développer un dialogue continu avec le secteur privé national et

international, pour appuyer des synergies public- privé dans les réformes et les investissements.

L'expérience dynamique de la plateforme de compétitivité de la filière bois qu'est N'Kok doit nous conforter dans notre engagement à multiplier les secteurs à même de produire plus de valeur ajoutée à l'économie.

Même si des défis importants, en termes de compétitivité de la filière restent à relever, l'industrie du bois s'est bien portée en 2017. Elle a contribué de manière appréciable à la croissance du secteur hors pétrole. Sur le plan industriel, la production de bois ouvré a augmenté de 10% par rapport à 2016, pour atteindre 843.891 m³.

Le Gabon est ainsi devenu le premier exportateur africain de feuilles de placage, de contreplaqués et de bois sciés.

Nous devons encore aller plus loin. Il nous faut développer ce modèle dans les autres secteurs-clés de compétitivité, notamment dans l'agriculture où les expériences positives sont en train de se dessiner à travers la mise en œuvre du programme GRAINE et dans le PRODIAG.

Les plans de compétitivité doivent s'exécuter au plus vite pour atteindre l'objectif de 5% de croissance arrêté pour 2019.

Dans ce sens, j'invite les ministères en charge de l'Economie, du Budget et ceux des filières de compétitivité identifiés à développer une stratégie de maximisation des investissements privés.

Il s'agit particulièrement des ministères chargés de l'Agriculture, des Mines, des questions de l'Immobilier et du BTP, de la Pêche, des Hydrocarbures, de l'Economie Numérique et de la Communication, du Tourisme, du Transport et de la Logistique.

L'enjeu ici est d'accélérer la mobilisation des financements et d'enregistrer un nombre croissant d'investisseurs directs étrangers.

Il est grand temps de sortir des discours, des séminaires et ateliers. Il faut réaliser. Il faut des résultats. Il faut mobiliser les financements. Il faut aller chercher les investisseurs là où ils se trouvent. Le changement doit se mesurer et se compter.

***Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,***

Je voudrais, pour clore mon propos, insister sur **la nécessité d'évaluer notre action.**

Des instruments garantissant le pilotage de l'action et le dialogue de gestion ont été mis en place.

Au niveau gouvernemental, ce sont d'abord les Conseils interministériels sectoriels et les Comités de pilotage sectoriels. Il y a ensuite les Comités Techniques Ministériels, qui peuvent être fusionnés avec les Comités de Coordination Ministériels pour l'analyse et la validation des projets.

Au niveau administratif, il y a la réunion hebdomadaire du Programme de Travail du Gouvernement.

Nous devons renforcer nos capacités de coordination pour créer plus de collégialité et dégager plus de consensus dans la mise en œuvre de chaque action du PRE. Nous devons préparer méthodiquement nos actions, prioriser, planifier et programmer leur exécution.

Les activités de suivi et d'évaluation nous aideront à maintenir le cap et à garder l'action unie et collective.

J'attends de ce fait les rapports d'activités trimestriels de chaque ministère. Je veillerai, moi-même, à pérenniser ce dispositif de manière à évaluer l'ensemble du système, des résultats qu'il produit ainsi que la qualité de la contribution des différents responsables.

Je vous remercie.